## 1966 No. 4

and, in particular, paragraphs 2 and 5 thereof, will be guided in good faith, when exercising its sovereign rights on any matter concerning the presence and functioning of the Force, by its acceptance of the recommendation of the Security Council that a peace-keeping Force be established in Cyprus.

Accept, Sir, the assurances of my highest consideration.

SPYROS A. KYPRIANOU Minister for Foreign Affairs

His Excellency U Thant Secretary-General United Nations New York, N.Y.

> on Excellence Monsieur Spyros A. Kyprianou Ministre des affaires étrangères de la Mission permanente de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Ur 185 East 72nd Street

New York 21, My enaffa anaros var retained est mort ulges Reponse du Ministre des Affaires changeres de la Republique de Chypre au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Le 31 mars 1964

ONSIEUR LE SECHETAIRE GENEHAL,

J'ai l'honneur de mé referer à votre lettre en date de ce jou pai laquelle ous proposes que la Republique de Chypre et TOrganisation des Nationa Unies cluent les arrangements speciaux qui sont exposés dans ladite lettre et qui invisent certaines des confittons à rempih pour que la Force des Nationa des à Chypre puisse s'acquitter efficacement de ses fonctions pendant qu'elle stationnée à Chypre Bappelent la lettre ou é mars 1974 par laquelle j'ai de la voire connaissance que le Gouvernement de la Reachuquie de Chypre du constitution de la Force, j'ai le plansit de vous informer que le convernement et accepte les termes de vous informer que le

Les frouvernement chryninte accepte en outre que, sous réserve de retificates par la République de Chypre, voire lettre et la présente réponse soient considérées comme constituent un accord entre Chypre et l'Organisation des rélieus Unies touchant le statut de la Force des Metions Unies à Chypre. En ettendant cette, ratification, le Gouvernement chypriote s'angace à appliquer à utendant cette, ratification, le Gouvernement chypriote s'angace à appliquer à trendant cette ratification. Le Gouvernement chypriote s'angace à appliquer à utendant cette ratification des francés dans votre lettre et à s'efforcer d'abtenir que l'accord soit ratifié aussitét que possible.

Deux conclutes je tiens à affirmer que le Gouvernement de la République